

PROTOCOLE COVID :

Nous avons pris des mesures afin de protéger les enfants, les familles et nous-même.

Le présent protocole est rédigé en se basant sur le protocole sanitaire édité par le ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse et le protocole de la jeunesse et sport.

Il est rédigé en fonction de la décision et des conditions de réouverture des Établissements accueillant du public, du décret du 11 Mai 2020 N°2020-548 et enfin par le Conseil d'Administration de l'École de Cirque Capella et du maire de Saint-Paul-en-Forêt.

Principes fondamentaux :

-Le protocole du ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse et le protocole de la jeunesse et sport seront strictement appliqués et vérifiés tout au long des cours de Cirque.

- chaque enfant pourra s'inscrire librement à 10 séances de son choix en respectant son groupe d'âge.

Pour les cours extérieurs et intérieurs, prévoir la gourde d'eau et pour les cours extérieurs, prévoir une casquette.

Pour les cours en intérieur :

Principe de base

Pas de chaussure dans la salle.

Masques et/ visières obligatoires pour l'accueil des enfants et de leur famille, puis les intervenants retireront leurs masques, se désinfecteront les mains avant de commencer le cours, et respecteront la distanciation sociale.

Pour les enfants :

A l'arrivée des enfants, une prise de température sera effectuée, en cas de fièvre (au-dessus de 37,5 C°), l'accès au cours sera interdit.

En entrant dans le bâtiment, les enfants enlèveront leurs chaussures et iront se désinfecter les mains au gel hydro-alcoolique.

Les parents signeront à chaque prise de température en début de cours, le résultat sur la fiche sanitaire.

L'accueil des familles et des enfants se feront :

Seul les élèves inscrits et les professeures (Magali Heilmann-Bois et Charlye Santini), seront autorisés à entrer dans la salle de

ECOLE DE CIRQUE CAPLLA

cirque sauf cas exceptionnel et impératif. Et aux mêmes conditions que les professeurs

En cas d'entrée, masque, gants et sur-chaussures obligatoires fournis par Capella.

Un sens de circulation a été mis en place, de façon à ce que les groupes et les familles ne se croisent pas, en cas d'incapacité au niveau architectural, nous avons effectué un décalage au niveau horaire.

A Saint-Paul-en-Forêt :

L'entrée des enfants se fera, par l'entrée A (même que d'habitude) et la sortie s'effectuera par la sortie B (par l'aquarium), les entrées et sorties seront indiquées par une affiche.

A Seillans :

L'entrée et la sortie se feront par le portail sur le côté de l'école.

Un sens de circulation est mis en place de sorte que les enfants des différents groupes ne se croisent pas.

Les enfants entrants seront accueillis sur le trottoir direction la pharmacie

Les enfants sortant seront rendus sur le trottoir direction le centre-ville.

A Claviers :

L'entrée et la sortie se feront par l'entrée principale.

Un sens de circulation est mis en place de sorte que les enfants des différents groupes ne se croisent pas.

Les enfants entrants attendront au niveau des escaliers direction le petit restaurant et le groupe sortant, sera rendu au niveau de la sortie de secours de la salle.

Pour tous les villages, les enfants se déchausseront dans le « hall » prévu à cet effet, avant de rentrer dans la salle de cirque.

Pour les cours en extérieur :

Principe de Base :

- Masques et/ou visières obligatoires pour l'accueil des enfants et de leur famille, puis les intervenants retireront leurs masques, se désinfecteront les mains avant de commencer le cours.

Pour les enfants :

A l'arrivée des enfants, une prise de température sera effectuée, en cas de fièvre (plus de 37,5 C°), l'accès au cours sera interdit.

Les enfants se désinfecteront les mains au gel hydro-alcoolique.

Un sens de circulation sera mis en place pour les arrivées et les entrées.

Au niveau des cours :

Les cours seront organisés de façon à respecter les principes de précautions.
Distance et utilisation unique du matériel.
Les matériels seront désinfectés après chaque utilisation.
Dix personnes maximum, dont le ou les professeurs, dans un même lieu.

Au niveau des acrobaties :

Un tapis par élève pour effectuer les acrobaties.
Nous avons adapté les acrobaties en fonction du niveau des enfants, en privilégiant :
Pour les 2-6 ans : les démarches d'animaux ou acrobaties debout.
Pour les 6 ans et plus, les acrobaties de base avec variantes (roulade avant, roue, trépieds, ATR, souplesse) et musculation et préparation physique pour les 10 ans et plus.

A l'heure actuelle les portés acrobatiques ou portés dynamiques sont interdits jusqu'à nouvel ordre.

Jonglerie :

Usage unique du matériel, chaque enfant aura son matériel.
Le passing sera effectué avec des gants (massues, balles, ballons...), qui seront jetés dès la fin de l'exercice.

Équilibre sur objets :

Les disciplines s'effectueront en autonomie.
La boule, le rolla-bolla et le monocycle seront utilisés pour les 7 ans et plus seulement.
Pour les 2-6 ans, les pédalos et slacks seront privilégiés.

Expressions corporelles et clownesques :

Cette discipline pose très peu de souci.
Un nez de clown à usage unique par enfant.
Pas de maquillage.

Pas de masque pour les enfants.

Les sanitaires ne seront pas ouverts (Décret du 11 Mai 2020, no 2020-548).

Il faudra prévoir avant.

ÉCOLE DE CIRQUE CAPLLA

En cas de contact avec les enfants, les professeurs porteront, des masques et/ou visières.

Ce protocole a été voté et approuvé à l'unanimité par les membres du Conseil d'administration de Capella, le vendredi 22 mai 2020, à 18h00.

Ce protocole est susceptible d'être modifié, à tout moment.

Si modification Capella vous informera dans les meilleurs délais.

Nous espérons que ces mesures vous sécuriseront. Nous comprenons vos inquiétudes pour vos enfants. Nous sommes à votre écoute pour vos besoins. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.